Ref. formation 202407264284

Certificat de Qualification Professionnelle Activités de Loisir Sportif Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

COREG EPGV
Camille PIERAGGI
06.99.45.68.31
camille.pieraggi@comite-epgv.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Le candidat au CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF doit répondre aux exigences a? l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants : • Être titulaire d'une pièce administrative en cours de validité justifiant son identité • Être titulaire d'une attestation de premiers secours « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent a? cette attestation • Être a?ge? de 18 ans a? la date du jury • Être a?ge? de 16 ans révolus a? la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal • Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables a? l'entrée en formation spécifique a? l'option AGEE

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de pre?parer, d'animer et d'encadrer les se?ances d'activite?s physiques et sportives. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activite?s qui lui sont confie?es. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences : 1. Bloc de compétences N°2 : Pre?paration et animation de cycles de se?ances de loisir sportif 2. Bloc de compétences N°4 : Organisation, information et communication autour de ses activite?s d'animation et d'encadrement physique et sportif 3. Bloc de compétences N°5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activite?s physiques et sportives

Contenu et modalités d'organisation

Bloc de compétences N°2 : Pre?paration et animation de cycles de se?ances de loisir sportif • Repe?rer les caracte?ristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation • Repe?rer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances • Elaborer un cycle de se?ances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance • Installer et pre?parer le mate?riel ne?cessaire a? la se?ance d'activite?s gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics • Accueillir les participants a? une se?ance d'activite?s gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants • Animer la se?ance d'activite?s gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces) • Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance • Réaliser le bilan de la se?ance d'activite?s gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements. Bloc de compétences N°4 : Organisation, information et communication autour de ses activite?s d'animation et d'encadrement physique et sportif • Informer les publics et faire la promotion des activite?s d'animation, des évènements et de l'encadrement physique et sportif de la structure • Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant a? ve?hiculer une image positive de la structure • Organiser les activite?s d'animation et l'encadrement physique et sportif • Communiquer et travailler en e?quipe au sein de la structure Bloc de compétences N°5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activite?s physiques et sportives • Repe?rer les opportunite?s d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant diffe?rentes sources d'informations • Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son

…

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

CQP animateur de loisir sportif - ***Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)*** Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

• Le CQP est un diplôme qui permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif pour exercer une activité réglementée. Le titulaire du CQP ALS peut travailler en tant que salarié ou indépendant. • Le CQP ALS représente un tremplin pour accéder à une formation BPJEPS.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00497565	du 31/10/2024 au 30/06/2025	Limoges (87)	COREG EPGV		MON COMPTE FORMATION	FPC
00497564	du 14/11/2024 au 30/06/2025	Pessac (33)	COREG EPGV		MON COMPTE FORMATION	FPC
00610531	du 30/10/2025 au 30/06/2026	Pessac (33)	COREG EPGV		MON COMPTE FORMATION	FPC

00610532 | du 13/11/2025 au 30/06/2026 | Limoges (87) | COREG EPGV | MON COMPTE FORMATION | FPC